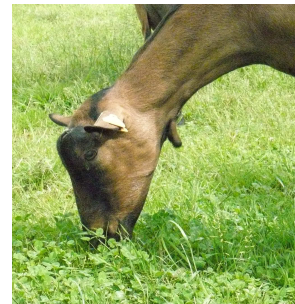


Le pâturage des chèvres laitières est peu fréquent, ce qui peut paraître étonnant de par l'image que dégagent généralement les chevriers : des gens proches de la nature, soucieux de son respect et du bien être animal et plus attentifs à la qualité de leur production qu'à la recherche d'une productivité maximale. La conduite permanente en bâtiment se justifie facilement : gagner sa vie comme producteur de lait nécessite un effectif de plusieurs centaines d'animaux qu'il n'est pas aisé de faire pâturer autour de la salle de traite qui les attend deux fois par jour et gagner sa vie comme producteur-transformateur (et souvent vendeur de ses produits) nécessite de rationaliser au mieux son temps de travail ... et comme la chèvre semble se plaire à l'intérieur et ne demande pas à sortir, pourquoi dès lors la mettre en prairie et l'exposer aux parasitoses et perdre la maîtrise de son alimentation ?

Faire pâturer les chèvres laitières est malgré tout une conduite qui aujourd'hui semble interpeller les producteurs. Le coût croissant de la paille, des fourrages et des aliments n'y est pas étranger et pénalise les élevages en stabulation permanente, mais la reconnaissance d'une production indiscutablement verte, dont le label Bio, est le vrai moteur de cette conduite. Alors que la conduite alimentaire des animaux maintenus en stabulation peut être très performante du fait de la maîtrise de la quantité de fourrage ingéré et donc de la possibilité d'évaluer correctement la quantité d'aliment concentré à distribuer, la conduite alimentaire des animaux au pâturage est plus estimative, ce qui ne l'empêche pas de pouvoir être aussi performante.

FAIRE PÂTURER LES CHÈVRES : QUELQUES RÈGLES POUR UNE CONDUITE RÉUSSIE



Philippe Vandiest, FICOW

Pâturer une herbe jeune, mais pas une herbe courte

L'herbe est d'autant plus riche qu'elle est jeune (**tableau 1**), que ce soit en énergie (richesse exprimée en Unité Fourragère Lait – UFL) ou en protéines (richesse exprimée en grammes de Protéines Digestibles dans l'Intestin – gr de PDIN et gr de PDIE). En outre, plus elle est jeune moins elle contient de cellulose et donc plus son transit digestif est rapide. Elle encombre donc moins l'organisme de l'animal (encombrement exprimé en Unité d'Encombrement Lait – UEL) qui peut donc en ingérer plus. Une herbe jeune n'est pas synonyme d'une herbe de début d'année. Sa jeunesse s'exprime dans son stade végétatif en début d'année et dans le nombre de semaines de repousses après un pâturage ou une fauche. L'herbe jeune a donc deux atouts : elle est plus riche et peut être ingérée en plus grande quantité.

Pâturer ras n'est pas profitable à la repousse de l'herbe et est source d'infestation parasitaire im-

portante, ce que doit éviter le producteur laitier car tout traitement vermifuge lui impose une période d'attente avant de pouvoir commercialiser ses produits. Certains vermifuges, performants sur certaines cibles tel *l'haemonchus*, lui sont même interdits du fait de leur longue rémanence dans le lait.

Dès lors, pâturer une herbe jeune OUI, mais courte NON. Une hauteur d'herbe de 10 à 12 cm est présentée comme idéale pour l'entrée sur une parcelle et un changement de parcelle est conseillé lorsque celle-ci n'excède plus 6 cm. Si l'herbe fait 8 cm, c'est bien aussi, mais le temps de séjour sur la parcelle sera moins long et le parcellaire devra donc être (inutilement) plus important. Le pâturage d'une herbe courte est inéluctable lors de la mise en pâture des chèvres au sortir de l'hiver et a par ailleurs un bienfait qui est le broutage des premières feuilles avant la montée de l'épi, ce qui favorisera par la suite le tallage des graminées et une montaison moins importante de l'épi. Ce 'déprimage' permettra donc d'obtenir une herbe et un fourrage récolté ayant

TABLEAU 1 – VALEUR ALIMENTAIRE DE L'HERBE

Herbe de prairie permanente de plaine (type Normandie)		MS (%)	Valeurs par kilo de matière sèche (MS)			
Cycle	Stade du cycle		UFL	PDIN (gr)	PDIE (gr)	UEL
1er cycle	Stade déprimage (25/04)	15	1.01	143	106	0.90
	Stade pâturage (10/05)	17	0.97	114	99	0.98
	Stade début épiaison (25/05)	17	0.89	88	91	1.02
	Stade épiaison (10/06)	20	0.79	72	82	1.11
	Stade début floraison (25/06)	19	0.70	61	74	1.16
	Stade fin floraison (10/07)	23	0.60	63	70	1.20
2ème cycle après déprimage, repousses de :	5 semaines	17	0.89	103	99	1.00
	7 semaines	19	0.83	73	87	1.08
	9 semaines	22	0.74	70	81	1.11
2ème cycle après exploitation 1ère coupe au stade épiaison, repousses de :	5 semaines	18	0.93	145	112	0.95
	7 semaines	19	0.88	104	99	1.02
	9 semaines	20	0.84	86	92	1.04
3ème cycle, repousses de :	6 semaines	16	0.90	135	108	0.97
	8 semaines	17	0.88	120	103	1.04

Source: Alimentation des bovins, ovins et caprins – Tables INRA 2007 – Edition Quae

QU'ENTEND-T-ON PAR "DÉPRIMAGE" D'UNE PARCELLE ?

Fourrages Mieux asbl

Le déprimage est une exploitation de l'herbe (généralement en pâture) avant le stade « épi à 10 cm », autrement dit, avant de couper les épis qui montent dans la gaine. L'épiaison n'est donc pas retardée avec le déprimage puisque la tige n'a pas été coupée durant la montaison. Cependant, les feuilles des graminées étant coupées par les dents de l'animal, les épis sortiront plus bas. Même si le rendement est quelque peu inférieur avec le déprimage, il peut être bénéfique pour la végétation. En effet, le tallage (densification du gazon) des graminées est favorisé et lors de la pousse suivante, les tiges sont moins hautes et plus appétentes. De plus, la proportion de feuilles augmente, ce qui rend la qualité du fourrage meilleure.

Avec l'exploitation de l'herbe après le stade « épi à 10 cm », appelé aussi « étêtage », les épis sont enlevés et les talles reproductives vont mourir. La croissance repartira des bourgeons situés à la base. Chez les espèces pérennes comme le ray-grass anglais, le dactyle, la fétuque de prés, la fétuque élevée, ces bourgeons donneront des talles végétatives (uniquement feuillues). Ces espèces sont dites non remontrantes. Le ray-grass d'Italie produit de nouvelles talles qui remonteront. Il faut remarquer que la remontraison est un critère de choix des espèces et des variétés à implanter.

La décision de déprimer ou non une parcelle dépendra de l'utilisation principale de celle-ci:

- En ensilage, le déprimage est à déconseiller car l'objectif recherché est un rendement optimal. La récolte sera effectuée entre le stade « épi à 10 cm » et l'épiaison, c'est le meilleur compromis entre rendement et qualité.
- Pour les parcelles de foin, le déprimage est intéressant s'il est réalisé suffisamment tôt avant la montaison. Le foin sera moins abondant, moins haut, moins versé mais de meilleure qualité et plus facile à faner.
- En prairie, le déprimage est réalisé sur les parcelles où le bétail est sorti le plus tôt, les suivantes sont exploitées après le stade « épi à 10 cm ». Le problème du déprimage vient des tiges présentes dans les repousses des parcelles déprimées. Cependant elles sont relativement bien appétées du moment que le stade « épiaison » ne soit pas dépassé. Le déprimage peut poser problème pour des parcelles où les espèces implantées possèdent une montaison rapide comme les fétuques ou le dactyle.

un meilleur rapport feuilles/ tige et donc plus riches et moins encombrants. Son application est donc recommandée sur chaque parcelle, par une rotation rapide pour éviter le surpâturage.

Adapter la complémentation à la durée quotidienne de pâturage

La durée quotidienne de mise en prairie influence directement la quantité de matières sèche d'herbe ingérée. Généralement, les chèvres ne pâturent qu'en journée, entre la traite du matin et celle du soir, soit environ 8 heures. Si elles ressortent après la traite du soir, c'est souvent seulement pour 3 à 4 heures pour une durée de pâturage quotidienne totale excédant rarement 11 heures. La période de stabulation en soirée et/ou la nuit est mise à profit pour compléter les chèvres par rapport à leurs besoins, par l'apport de fourrage et/ou de concentré.

Des observations menées à la ferme expérimentale caprine du Pradel en France ont montré que le temps de pâturage effectif, c'est-à-dire du temps d'ingestion d'herbe, est de l'ordre de 6 à 7 heures lorsque les chèvres paissent toute la journée ainsi qu'en soirée, c'est-à-dire pendant environ 11 heures. Si les chèvres ne ressortent pas après la traite du soir, la durée de pâturage se situe alors entre 7 et 8 heures et la durée d'ingestion est réduite de 30 % pour se situer entre 4 et 5 heures. Si pour une raison ou une autre elles ne pâturent qu'une demi-journée, ce temps de pâturage effectif est alors encore réduit de moitié. L'ingestion d'herbe peut être estimée quant à elle à 300 gr de matière sèche (MS) d'herbe par heure de pâturage effectif.

Prenons l'exemple d'une chèvre de 60 kg produisant 4 litres de lait. Ses besoins alimentaires sont de 2.56 UFL et de 230 gr de protéines digestibles

(PDI), pour une capacité d'ingestion de 2.26 UEL (**tableau 2**).

Si elle pâture une herbe abondante en journée entre les deux traites mais aussi en soirée après la traite du soir, on peut estimer son ingestion à 2 kg de MS (**exemple 1**). A la mi-mai, ce pâturage lui apporte 1.94 UFL, 228 gr PDIN et 198 gr PDIE, pour un encombrement de 1.96 UEL (voir **tableau 1**). Le soir, en chèvrerie, la complémentation doit combler le déficit de 0.62 UFL et de 32 gr de PDIE. Le recours à un concentré est nécessaire car la capacité d'ingestion encore disponible (0,30 unité, soit l'équivalent d'environ 250 gr de MS d'un foin ordinaire – **tableau 3**) est trop faible que pour équilibrer la ration avec du foin (une ingestion de 1 kg de MS serait nécessaire). La distribution de 700 gr de concentré pauvre en protéine et dosant de l'ordre de 0.9 UFL par kg brut (type céréale) équilibre la ration.

Si la chèvre pâture uniquement en journée entre les deux traites, elle ingère environ 1.4 kg de MS d'herbe. Les apports de l'herbe sont de 1.36 UFL, 160 gr de PDIN et 139 gr de PDIE, pour un encombrement de 1.37 UEL. Dans ce cas, le déficit à combler en chèvrerie est de 1.2 UFL, de 70 gr de PDIN et de 91 gr de PDIE. L'encombrement encore disponible est de 0.89 unité (l'équivalent de 750 gr de MS d'un bon foin) mais insuffisant que pour équilibrer la ration uniquement avec du foin (la chèvre devrait en ingérer 2 kg). Dans ce cas, la distribution de 0.5 kg de foin et d'1 kg de concentré pauvre en protéine et dosant de l'ordre de 0.9 UFL par kg brut (type céréale) équilibre la ration.

Maîtriser la pousse de l'herbe par une offre adaptée et par la constitution de stocks

La conduite la plus fréquente est celle du pâturage tournant, qui consiste à faire tourner les chèvres sur des parcelles dont le nombre et la sur-

TABLEAU 2 – BESOINS ALIMENTAIRES DES CHÈVRES

BESOINS D'ENTRETIEN	
Energie (UFL)	0.79 pour un poids vif de 60 kg ± 0.01 par variation de 1 kg de poids vif
Protéines (gr)	50 pour un poids vif de 60 kg ± 0.62 par variation de 1 kg de poids vif
Capacité d'ingestion (UEL)	1.3 pour un poids vif de 60 kg ± 0.016 par variation de 1 kg de poids vif
BESOINS DE LACTATION (À AJOUTER AUX BESOINS D'ENTRETIEN)	
Energie (UFL)	0.40 par litre de lait + 2.5 x la production laitière / poids vif
Protéines (gr)	45 par litre de lait
Capacité d'ingestion (UEL)	0.24 par litre de lait

Durant les 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} semaines, multiplier la capacité d'ingestion TOTALE par un coefficient de régression de respectivement 0.72, 0.85, 0.92, 0.95 et 0.98

Source: Alimentation des bovins, ovins et caprins – Tables INRA 2007 – Edition Quae

face dépendent de plusieurs paramètres :

- le nombre de chèvres
- le temps de séjour sur les parcelles (nombre de jours)
- la durée quotidienne du pâturage (nombre d'heures par jour)
- le potentiel de croissance de l'herbe (nombre de kilos de matière sèche produits par hectare et par jour)

En cours de saison, la pousse de l'herbe varie fortement (**figure 1**). Faible fin mars, elle prend son essor en avril pour atteindre son apogée en mai – juin et produire quotidiennement une centaine de kg de matière sèche d'herbe par hectare. Elle décroît ensuite pendant les mois de juillet – août, victime de la chaleur et de la moindre pluviosité de l'été, voire de la sécheresse et produit au gré des saisons en moyenne encore une trentaine de kg de matière sèche d'herbe par jour par hectare. Elle reprend en septembre, atteint son pic automnal en octobre avec en moyenne 50 kg de matière sèche d'herbe produite quotidiennement par hectare et décroît ensuite avec les premiers froids et gelées pour devenir presque nulle fin novembre. Comme cette forte fluctuation de la pousse de l'herbe est à gérer avec un troupeau et une surface d'exploitation fixes, c'est en jouant sur la durée quotidienne de pâturage que l'éleveur s'assure de réserves fourragères pour les lendemains en période de faible pousse, notamment lors de la mise à l'herbe. Et c'est en soustrayant des parcelles au pâturage en période de pousse intensive, entre avril et juin, qu'il constitue ses réserves fourragères pour l'hiver ou pour l'affouragement en chèvrerie lors des périodes à faible pousse. Sa conduite vaudra dans le sens de se garantir 10 jours de réserve d'herbe lorsque la pousse est importante (au printemps) et 20 jours lorsqu'elle est modérée (le reste de l'année) et de destiner à la fauche les parcelles où la hauteur d'herbe vient à excéder 12 cm.

Au cœur du printemps, lorsque le couvert végétal est dense du fait d'une herbe riche en feuilles, les réserves fourragères

sont de l'ordre de 250 kg de matière sèche par hectare par cm de hauteur d'herbe. Aux autres périodes de l'année, elles sont moindres et d'environ 200 kg de matière sèche par cm de hauteur d'herbe.

En pâturage tournant, les animaux restent de deux à quatre jours sur une même parcelle et n'y reviennent que deux à quatre semaines plus tard selon la saison et donc selon la vitesse de pousse de l'herbe. Cette rotation rapide est un moyen de lutte contre le parasitisme gastro-intestinal mais aussi un moyen de lutte contre les refus. La chèvre est un animal capricieux qui aime trier. Pour lui faire ingérer 2 kg de matière sèche d'herbe, il faut lui en présenter 3 et accepter 30 % de refus. Lui en présenter plus c'est engendrer davantage de refus.

Sur base des considérations précédentes, on peut développer l'**approche théorique** suivante (**à adapter par chacun selon les réalités de sa situation**) pour l'organisation d'un parcellaire :

- **entrer sur une parcelle avec une hauteur d'herbe de 12 cm signifie :**
 - que la hauteur d'herbe consommable est de 6 cm (12 cm à l'entrée - 6 cm à la sortie)
 - que la MS disponible est de :
 - 1500 kg par hectare au printemps lorsque le couvert végétal est dense (6 cm consommables x 250 kg/ cm/ ha)
 - 1200 kg par hectare le reste de l'année (6 cm consommables x 200 kg/ cm/ ha)
- **au printemps, entre mi-avril et mi-juin, avec une production moyenne de 90 kg de MS d'herbe/ ha/ jour et une densité de l'herbe de 250 kg de MS/ cm/ ha :**
 - il faut 17 jours pour reconstituer le couvert végétal de la parcelle pâturée ((6 cm de hauteur d'herbe pâturée x 250 kg de MS/

TABLEAU 3 – VALEUR ALIMENTAIRE DU FOIN

Foin de prairie permanente de plaine (type Normandie) à 85 % de MS, fané par beau temps (< 10 jours au sol)	Valeurs par kilo de matière sèche (MS)			
	UFL	PDIN (gr)	PDIE (gr)	UEL
1er cycle (25/05) – début épiaison	0.76	82	88	1.08
1er cycle (10/06) – épiaison	0.69	65	79	1.16
1er cycle (25/06) – floraison	0.61	54	71	1.21
2ème cycle après 1ère coupe à l'épiaison – repousses feuillues de 7 semaines	0.75	96	96	1.08
3ème cycle – repousses feuillues de 8 semaines	0.75	112	102	1.10

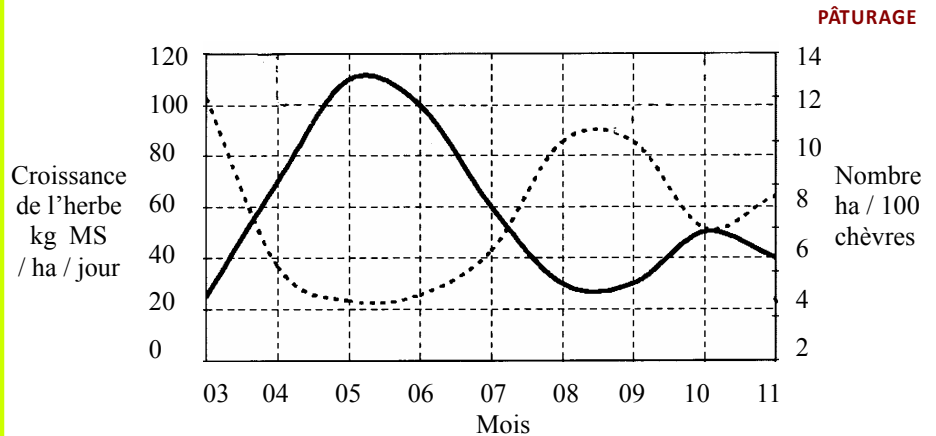
cm/ ha) / 90 kg MS/ ha de croissance quotidienne)

- pour un pâturage de 4 jours successifs sur la parcelle, il faut 5 parcelles d'une même surface (la parcelle qui est quittée + 4)¹
- **durant le second semestre, avec une production moyenne de 40 kg de MS d'herbe/ ha/ jour et une densité de l'herbe de 200 kg de MS/ cm/ ha :**
 - il faut 30 jours pour reconstituer le couvert végétal de la parcelle pâturée ((6 cm de hauteur d'herbe pâturée x 200 kg de MS/ cm/ ha) / 40 kg MS/ ha de croissance quotidienne)
 - pour un pâturage de 4 jours successifs sur la parcelle, il faut 9 parcelles d'une même surface (la parcelle qui est quittée + 8)¹
- **pour une même charge animale par parcelle, au printemps la surface totale des 5 parcelles pâturées peut être réduite de 20 % par rapport à la surface des parcelles pâturées le reste de l'année car la densité de l'herbe y est 20 % plus élevée (250 kg MS/ cm/ ha versus 200 kg MS/ cm/ ha)**
- **au printemps, environ la moitié des surfaces en herbe est destinée au pâturage (9 parcelles - (5 parcelles - 20 %)) et l'autre moitié à la fauche**

Exemple d'organisation d'un parcellaire pour un troupeau de 100 chèvres pâturant toute la journée ainsi qu'en soirée (cf. exemple 1 page 5) :

- *l'offre quotidienne doit être de 300 kg de MS d'herbe (100 chèvres x 3 kg (30 % de refus et 2 kg ingérés))*
- *pour un pâturage de 4 jours successifs sur une même parcelle, l'offre doit être de 1200 kg de MS (300 kg x 4 jours)*
- *la parcelle doit avoir une surface de :*
 - *0.8 ha au printemps (1200 / 1500)*
 - *1 ha le reste de l'année (1200 / 1200)*
- *la surface totale de prairie à prévoir est de 9 ha (9 parcelles de 1 ha nécessaires durant le second semestre), dont au printemps 4 sont pâturés (5 parcelles de 0.8 ha) et 5 fauchés*

FIGURE 1 - EVOLUTION DE LA CROISSANCE DE L'HERBE ET DE LA SURFACE NÉCESSAIRE AU PÂTURAGE



Source: Guide pour la conduite du pâturage caprin - INRA

Lutter contre le parasitisme en évitant les résistances

Pâturage rime inexorablement avec parasitose gastro-intestinale. Dès que les chèvres pâturent, elles se contaminent et le resteront toute leur vie même si elles sont réintégréées dans une conduite exclusive en bâtiment.

Chez les caprins, l'absorption des principes actifs des produits antiparasitaires est plus faible que chez les ovins et leur élimination plus rapide. Dès lors, pour assurer une bonne efficacité des traitements, en cas d'absence de données sur la posologie à administrer aux caprins, il est nécessaire de doubler la dose des produits buvables et de majorer de 30 % la dose des produits injectables par rapport aux doses préconisées pour les ovins. Une efficacité majorée de l'ordre de 30 % est envisageable si au lieu de doubler la dose, on administre deux doses 'ovines' à 12 – 24 heures d'intervalle, ce qui assure une présence plus longue du produit dans l'organisme. Une efficacité également majorée de 30 % est aussi envisageable si les animaux sont mis à jeun de fourrage pendant les 24 heures qui précèdent le traitement de manière telle que le tractus digestif soit 'vide', ce qui favorise le contact du produit avec les vers. Ces principes sont connus mais souvent oubliés lors des traitements, car le feuillet d'accompagnement ne les rappelle pas mais aussi parce les traitements sont souvent appliqués de façon intempestive et/ou pressée.

De nombreux produits sont interdits d'utilisation sur des animaux dont le lait est destiné à la consommation humaine, ou à la transformation, de par leur longue rémanence. Ce sont malheureusement des produits parmi les plus efficaces contre les parasites dangereux, à savoir l'*haemonchus*, la

¹ 17 ou 30 jours de reconstitution de couvert à combiner avec 4 jours de pâturage /parcelle, soit 17/4 ou 30/4

grande douve ou la gale, et qui appartiennent à souvent à la même famille, celle des endectocides. L'Ivermectine (Ivomec) sous forme buvable et injectable, la Moxidectine (Cydectin) injectable et la Doramectine (Dectomax) injectable en font partie.

Parmi les produits autorisés, les plus connus et donc les plus utilisés font partie de la famille des Benzimidazole, comme le Panacur, le Synanthic ou l'Hapadex. Leur peu d'efficacité contre les formes avancées d'haemonchose et de fascioliose (douve) est reconnue, tout comme leur perte progressive d'efficacité contre les parasites plus 'communs' qui développent des résistances leur égard. Une utilisation alternée de ces produits avec d'autres de familles différentes, comme le Rintal (Guanine) ou l'Eprinex (Endectocides), est donc vivement recommandée pour lutter contre le développement de résistances.

L'ÉPRINOMECTINE CHEZ LA CHÈVRE PAR VOIE ORALE

Silvestre A. et al., 2007

Journées 3 R, <http://www.journees3r.fr/spip.php?article2259>

L'éprinomectine est un **anthelminthique** qui appartient au groupe des lactones macrocycliques. Cette molécule est largement utilisée chez les **bovins laitiers**, en raison des très faibles résidus dans le lait. Parmi les anthelminthiques à large spectre d'action (actifs contre les strongles digestifs et les strongles pulmonaires), seuls certains benzimidazoles sont autorisés en période de lactation. La résistance des strongles vis-à-vis des benzimidazoles est extrêmement répandue dans les élevages de caprins laitiers en France (près de 85% des élevages caprins). L'éprinomectine fait figure de dernier recours pour les chèvres en lactation. L'éprinomectine dispose d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) pour les bovins, par administration topique (pour-on) à la dose de 0,5 mg par kg de poids vif. La pratique de la cascade (utilisation chez un autre hôte et sous une autre voie d'administration) est possible (directive 2004/28 CE). L'application de ce traitement à un troupeau de chèvres laitières en lactation (Indre-et-Loire) infestées naturellement par *Trichostrongylus colubriformis* (62 %), *Teladorsagia circumcincta* (15 %), *Trichostrongylus axei* (12 %), *Haemonchus contortus* (8 %) et *Oesophagostomum venulosum* (3 %) et présentant un fort niveau de résistance vis-à-vis des benzimidazoles (taux de réduction de l'excrétion des œufs -56 % après un traitement au fenbendazole à 10 mg par kg de poids vif) a montré une forte variabilité individuelle de l'efficacité de l'éprinomectine.

Dans un premier temps, nous avons évalué le rôle possible de l'absorption percutanée comme cause de variabilité. La première expérimentation a consisté à traiter dix chèvres en pour-on (1 mg par kg de poids vif) : cinq chèvres avec le dos rasé pour favoriser l'absorption du traitement par la peau et cinq autres non rasées. La mesure de la réduction du taux d'excrétion des œufs de strongles n'est pas significative entre les deux lots. Nous avons donc conclu que la variabilité d'efficacité du traitement administré en pour-on devait s'expliquer par le phénomène de léchage altruiste, comme pour les bovins.

Dans un second temps, nous avons testé l'efficacité de deux voies d'administration de l'éprinomectine (pour-on et voie orale) chez des chèvres en lactation. Le lot des quinze chèvres traitées en pour-on (1 mg par kg de poids vif) présentait une excrétion moyenne de 1895 œufs par gramme - OPG (valeurs comprises entre 645 et 4425 OPG). Le lot des vingt chèvres traitées par voie orale (1 mg par kg de poids vif) présentait une excrétion moyenne de 1268 OPG (valeurs comprises entre 180 et 4500 OPG). A J10 après traitement, on observe des niveaux d'excrétion variables dans le lot « pour-on » (de 0 à 1410 OPG) avec un taux de réduction moyen après traitement de 90 %, tandis que les chèvres du lot « voie orale » n'excrètent plus aucun OPG.

Notre étude permet de recommander l'éprinomectine chez la chèvre laitière, à la dose de 1 mg par kg de poids vif, administrée par voie orale (à la condition que les résidus dans le lait restent inférieurs à la limite autorisée de 30 ng par ml).

Parmi les produits autorisés en figurent plusieurs à administrer sous forme 'Pour-on' (pose sur le dos et diffusion au travers de la peau). Ce mode d'administration n'est pas le plus performant. Ainsi, une évaluation de l'Ivomec administré en 'Pour-on' a démontré une faible absorption percutanée (biodisponibilité de 19 ± 5 %) et une biodisponibilité totale du produit (absorption percutanée + absorption orale suite au léchage des animaux eux-mêmes ou entre eux) de 33 ± 18 % (Laffont *et al.*, 2001). Une autre étude a mis en évidence la sécurisation d'un traitement avec de l'Eprinex administré par voie orale (taux d'excrétion nul après 10 jours) par rapport à la forme 'Pour-on' (taux d'excrétion réduit de 90 % mais de façon très hétérogène) - voir **encart**. Moins performante, la méthode 'Pour-on' a aussi le dés-

avantage de générer le développement de résistance des parasites, qui sont confrontés à des matières actives non mortelles du fait de leur faible biodisponibilité (et ce bien que la concentration du principe actif est supérieure dans une présentation 'Pour-on' que dans une présentation buvable).

La gestion du parasitisme est un ensemble d'actions qui englobe l'efficacité des traitements et la conduite du pâturage.

L'efficacité des traitements nécessite d'éviter l'apparition de résistance en :

- adaptant les doses administrées au poids des animaux (ou sur le poids de l'animal le plus lourd)
- privilégiant les formes injectables et buvables aux formes 'Pour-on' (maximaliser la biodisponibilité du produit)
- alternant les familles des produits utilisés
- ne traitant pas systématiquement tous les animaux lors de l'application des traitements préventifs (maintien d'une population de parasites plus réceptive aux produits)
- en développant une résistance des animaux (en cas d'analyse coprologique, ne pas traiter si le nombre d'œufs est inférieur à 300 par gr de fécès, traiter s'il est supérieur à 1000 et traiter au cas par cas entre 300 et 1000)

La conduite du pâturage peut permettre quant à elle de réduire la pression parasitaire et de ce fait de réduire le nombre de traitements.

Même si le froid de l'hiver ne tue pas tous les œufs et larves de parasites, il assainit malgré tout les prairies, tout comme la chaleur et la sécheresse de l'été ou les longues périodes sans animaux. Ainsi, sortir en juillet - août des chevrettes élevées jusqu'alors en bâtiment (et donc saines) sur des parcelles fauchées en fin de printemps et restées sans charge animale depuis l'automne, excepté un éventuel déprimage rapide au printemps, c'est leur assurer une herbe saine et un parasitage progressif auquel elles pourront faire face. Les chevrettes représentent selon les cas de 25 à 35 % du troupeau !

Eviter de pâturer trop tôt le matin lorsque les conditions d'humidité (rosée) et de chaleur (peu ardente) sont favorables à la montée des parasites sur la pointe des herbes, éviter de

pâturer ras et de brouter de la sorte larves et œufs rassemblés au pied des herbes et veiller à éviter plus de quatre passages sur une même parcelle en cours d'année en alternant fauche (1^{ère}, 2^{ème} et éventuellement 3^{ème} coupe) et pâturage sont les bases d'une conduite favorable au maintien d'un bon état sanitaire des chèvres.

LE 23 JUIN: RENDEZ-VOUS AU SALON DE LA LAINE!

Le 23 juin 2013

PAYS DE BASTOGNE - BELGIQUE

Bizory - Bastogne Animalaine

SALON DE LA LAINE

Dés 10h00

Conférence - Débat sur L'élevage ovins - bovins - vente à la ferme

Visite du musée

Parc animalier

Démonstration de tonte

Artisans - Industriels

Visite de l'atelier de transformation de la laine

Groupe Folk Azimut et les tourbillons

animations enfants

Dîner Campagnard

Inauguration de la machine à laver la laine

Wallonie

Renseignements: +32(0)8121.75.08 WWW.ANIMALAINE.COM

Avec le soutien de la Wallonie, de la Province de Luxembourg, de la ville de Bastogne et de NGE2000 asbl. Editeur responsable ANIMALAINE

INFOS PRATIQUES

QUAND? Le dimanche 23 juin 2013, à partir de 10h

OÙ? Animalaine asbl, Bizory 5, 6600 Bastogne

CONTACT

• téléphone: 061/21.75.08, 0499/21.41.40 ou 0497/47.00.60

• e-mail: martin.paule@skynet.be ou animalaine@live.be

• site internet: www.animalaine.com

Pour les personnes venant de loin, possibilité de logement.